

Précarité énergétique LE MOMENT PRO



SOS Taudis « Travaux » : un programme National de la Fondation Abbé Pierre décliné régionalement. L'exemple d'un partenariat avec Val de Garonne Agglomération.





SOS Taudis « Travaux »

- **Le But** : soutien aux travaux des **Propriétaires Occupants** qui conjuguent faibles ressources et conditions d'habitat dégradées.
- Contribution au financement du reste à charge Incompressible et in-finançable par la famille sous forme d'une subvention.
- **Une réponse « sur mesure »** : Le **1^{er} impact** recherché est **pour les ménages**, la finalité du programme vise l'amélioration générale et réelle des conditions de vie : « **Le bien-être** », couplé à une augmentation tangible de la performance thermique, se traduisant notamment par l'allègement de la « dépense contrainte ».



SOS Taudis « Travaux »

Thématiques prioritaires d'intervention :

- Amélioration globale de l'habitat jusqu'à la sortie d'insalubrité.
- Lutte contre la précarité énergétique se traduisant par une économie réelle sur le budget des ménages consacré aux postes énergies.
- Adaptation du logement au vieillissement et/ou au handicap dans le cadre d'une sortie d'insalubrité.



SOS Taudis « Travaux »

Critères d'éligibilité : Étude de chaque situation au cas par cas, selon une **triple approche**.

- La situation socio-économique du ménage
- Une opération avec un bouquet travaux parfaitement adaptée à la problématique logement avancée du ménage (le « sur mesure »).
- La sollicitation obligatoire et préalable de tous les partenaires financeurs existants. **La subvention éventuellement accordée vient en complément et non en substitution des aides financières publiques dites de « droit commun ».** Toutes les solidarités familiales sont à mobiliser aussi modestes soient elles.



SOS Taudis « Travaux »

- **La mise en Œuvre** : c'est un travail partenarial, qui implique une coopération étroite avec l'opérateur. L'instruction se fait sur dossier, en face à face avec les opérateurs dans leur territoire. Favoriser la recherche de solutions collectives, engage la relation serrée.
- **Evaluation et Suivi des projets** : La FAP se donne la possibilité de rencontrer les ménages, en présence de l'opérateur, afin de bien comprendre la problématique sociale et logement avancée.

La FAP pourra se rendre sur site pendant et en fin de chantier dans le but de se rendre compte de la réalisation effective des travaux en totale conformité avec le projet initialement soutenu.



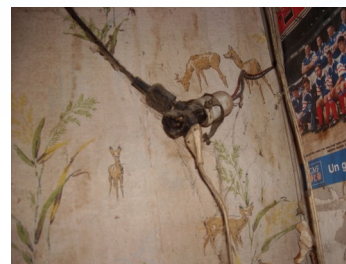
Un exemple d'intervention

- Fin 2017, courrier adressé par le propriétaire au service Habitat VGA sur orientation des Restos du Cœur / intervention prioritaire sur couverture
- Visite effectuée sur les lieux le 28/11/2017 permettant de constater un certain nombre de problématiques ; couverture non étanche, installation électrique non conforme, risque CO, forte humidité, isolation inexistante...
- Une situation familiale fragile ;
 - logement occupé par femme veuve de 58 ans et ses 3 enfants majeurs
 - Revenus composés de pensions (handicap et réversion) et de RSA
 - 2 000€ de ressources au total et environ 500€ de charges



Un exemple d'intervention

- Un dossier de demande de subvention Anah déposé en date du 29/05/2018 (agrément le 26/07/2018)
- Un dossier de demande de subvention FAP déposé en date du 22/05/2018 (agrément le 06/08/2018)
- Prêt PROCIVIS accordé
- Début des travaux octobre 2018
- Fin des travaux avril 2019





Un exemple d'intervention



- Un montant de travaux s'élevant à 22 570€

- 14 412€ de subventions Anah + VGA
- 2 140€ de prêt PROCIVIS (remboursement d'environ 23€/mois)
- 6 000€ de subventions FAP
- Participation du ménage à hauteur de 18€